

## La crise sanitaire privera la RATP de 380 M EUR de revenus en 2020

Paris, 8 juil. 2020 (AFP) -

La crise du nouveau coronavirus et ses conséquences diminueront de 380 millions d'euros le chiffre d'affaires du groupe RATP en 2020, selon des estimations communiquées mercredi par l'entreprise, qui prévoit un impact négatif de 320 millions sur son résultat net annuel.

"L'impact net de la crise sanitaire" sur le chiffre d'affaires de l'établissement public RATP "est estimé à environ 230 millions d'euros sur l'année 2020", notamment en raison du long confinement, a détaillé auprès de l'AFP l'opérateur de transports en commun.

"S'y ajoute une perte de chiffre d'affaires de l'ordre de 150 millions d'euros pour les filiales du groupe RATP, soit un impact total d'environ 380 millions sur le chiffre d'affaires (annuel) du groupe" dans son ensemble, a-t-il poursuivi dans une déclaration.

Compte tenu des "économies réalisées pendant la période de confinement", mais également des "surcoûts importants" en dépenses de nettoyage, désinfection et équipements de protection, la crise sanitaire aura un impact négatif de 320 millions d'euros sur le résultat net 2020 du groupe RATP, selon ces mêmes estimations.

Ces chiffres sont avancés "sous réserve de la bonne application du contrat qui nous lie à Ile-de-France Mobilités (IDFM) sur le partage du risque recettes", insiste cependant la RATP.

Si ce "partage des risques" avec IDFM -l'autorité des transports franciliens- n'était pas respecté, alors les pertes enregistrées par le groupe RATP pourraient s'avérer "plus importantes", a indiqué à l'AFP une source proche du dossier.

Or, Ile-de-France Mobilités a annoncé mercredi sa décision de ne plus payer la RATP et la SNCF -les deux exploitants qui font circuler trains, métros, trams et bus dans la région francilienne- jusqu'à ce que l'État compense les pertes de recettes dues à la crise du coronavirus.

L'autorité estime à 2,6 milliards les pertes de recettes en 2020 -soit 1,6 milliard de recettes commerciales perdues en raison de la chute de la fréquentation et 1 milliard du versement mobilité (une taxe sur la masse salariale). De son côté, l'Etat a pour l'instant proposé de compenser seulement 425 millions d'euros.

Si le confinement est terminé depuis près de deux mois, les pertes enregistrées continuent: "La situation va encore perdurer car si notre offre est revenue à 100%, la fréquentation du réseau reste quant à elle entre 40 et 50% (selon les modes et les jours) par rapport à la normale", s'alarme la RATP.

"Pour autant (...) la RATP maintiendra en juillet son offre de transport nominale, conformément aux dispositions de son contrat d'exploitation en vigueur. Les financements levés par l'entreprise depuis le début de la crise sanitaire lui permettent en effet de continuer de faire face à ses obligations contractuelles pendant un certain temps", insiste l'exploitant.

La RATP indique par ailleurs avoir lancé un "plan d'économies" de 50 millions d'euros sur ses dépenses de fonctionnement.

jug/liu/LyS

Afp le 08 juil. 20 à 16 51.